



**Milieux
humides**

Bourgogne - Franche - Comté

2^e séminaire technique régional sur les milieux humides

“ Restaurer le fonctionnement des milieux humides : dépasser les obstacles ”

Organisé par le Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté



**21 & 22
mars 2022
à Besançon**

2^e séminaire technique régional sur les milieux humides



le lundi 20 et mardi 21 mars 2022

à la Maison des sciences de l'Homme et de l'environnement
à Besançon

SOMMAIRE

Présentation générale	3
Programme synthétique	4
Programme détaillé	5
Informations pratiques	10

Présentation générale

“ Restaurer le fonctionnement des milieux humides : dépasser les obstacles ”

Après une première édition en 2018, ce séminaire a pour objectif de créer un espace de rencontres et d'échanges pour réduire les distances géographiques entre les acteurs et actrices techniques travaillant sur la thématique des milieux humides.

Ces deux jours permettront de partager des retours d'expériences, les outils et les démarches développés au sein du territoire pour dépasser les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre de travaux de restauration de la fonctionnalité. Différentes phases seront abordées : la construction des trajectoires de restauration, la préparation des travaux, leur réalisation, les suivis scientifiques, ou encore la communication et la concertation qui les facilitent.

Le séminaire se déroulera de la façon suivante :

- Les **séances en plénière** permettront de présenter le **contexte régional** et les **éléments théoriques existants** pour concevoir des travaux sur les milieux humides en lien avec les retours d'expérience qui seront abordés dans les ateliers qui suivront.
- Les **retours d'expériences** seront présentés en ateliers auxquels les séminaristes s'inscriront. Dans chaque **atelier**, plusieurs intervenants et intervenantes présenteront de 4 à 5 retours d'expériences. Un temps d'échange suivra ces présentations.
- Les retours d'expériences seront également complétés par des **visites sur le terrain** pour comprendre la mise en œuvre de travaux de restauration.



Programme synthétique

Lundi 21 mars 2022 à partir de 9h

> **Accueil** de 9h à 9h30

> **Plénière** de 9h30 à 12h30

- Discours introductifs
- Présentation des outils dédiés aux travaux de restauration et introduction sur la préparation et la mise en œuvre de ces travaux
- Histoire de la représentation des zones humides en France

> **Déjeuner** de 12h30 à 14h

> **Plénière** de 14h à 14h35

- Intervention sur les travaux en milieux humides et la réglementation

> **Ateliers** de 14h45 à 17h30

- Choix entre 4 ateliers de retours d'expériences sur la préparation et la mise en œuvre de travaux de restauration

> **Temps convivial** de 18h à 22h

Mardi 22 mars 2022 à partir de 8h30

> **Visites de terrain** de 8h30 à 12h30

- Choix parmi 5 visites de chantiers de restauration en Bourgogne-Franche-Comté

> **Déjeuner** de 12h30 à 14h

> **Ateliers** de 14h à 15h

- Choix entre 4 ateliers de retours d'expériences, soit sur les suivis et l'évaluation des travaux, soit sur la communication et la concertation autour des travaux

> **Plénière** de 15h15 à 17h

- Actualités nationales et régionales liées aux milieux humides
- Discours de clôture



Programme détaillé

Lundi 21 mars 2022 à partir de 9h

> **Accueil** de 9h à 9h30

> **Plénière** de 9h30 à 10h

- par le Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- par l'Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse
- par la Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement de Bourgogne-Franche-Comté

> **Plénière** de 10h à 11h

- **Présentation du déroulé du séminaire** par Cécile DIAZ, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne & Manon GISBERT, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
- **Présentation du Pôle Milieux humides Bourgogne-Franche-Comté et des outils dédiés aux travaux de restauration** par Cécile DIAZ, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne & Manon GISBERT, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
- **Histoire de la représentation des zones humides en France** par Corinne BECK, Groupe d'histoire des zones humides

> **Pause** de 11h à 11h15

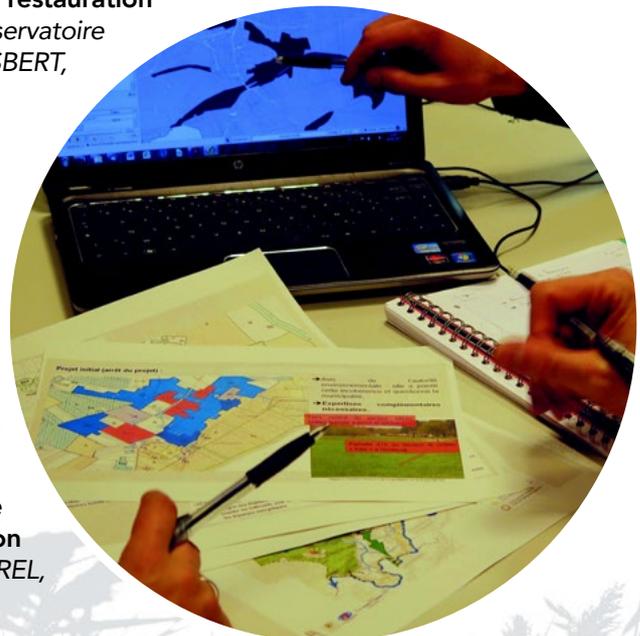
> **Plénière** de 11h15 à 12h30

- **Introduction sur la réalisation de travaux de restauration fonctionnelle de milieux humides** par Cécile DIAZ, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne & Manon GISBERT, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

> **Déjeuner** de 12h30 à 14h

> **Plénière** de 14h à 14h35

- **Révision de la nomenclature Loir sur l'eau, rubrique 3350 relative à la restauration des fonctionnalités naturelles des milieux aquatiques** par Charlotte BRETON, Direction départementale des territoires du Jura
- **Mesures compensatoires en zones humides : cadre réglementaire, nature des interventions, contribution de l'OFB de l'instruction au contrôle** par Astrid MOREL, Office français de la biodiversité



Programme détaillé

> **Ateliers** de 14h45 à 17h30

Retours d'expériences sur la préparation et la mise en œuvre de travaux de restauration

Choix entre 4 ateliers (A1, A2, A3 ou A4)

ATELIER A1

- **Dépollution d'une zone humide en mesure compensatoire : itinéraire d'un chantier singulier (Spoy, 21)** par Antoni ARDOUIN, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
- **Restauration d'un tronçon du ruisseau du Pontot dans le marais de Saône : les étapes techniques et administratives préalables aux travaux (La Vèze, 25)** par Alexandre BENOIT-GONIN, Syndicat mixte du marais de Saône et du bassin versant de la source d'Arcier
- **Restauration de milieux humides en bordure d'Orain en contexte agricole à Tourmont (39)** par Denis CHAIZE, Syndicat mixte Doubs Loue
- **Exemples de démarches préalables d'expertises à la construction de projets de réhabilitation de tourbières dans le cadre du Life tourbières du Jura (25, 39)** par Geneviève MAGNON, EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue
- **Compensations écologiques de zones humides inondables : des injonctions contradictoires (Blanzay, 71)** par Benjamin GAUTHIER, Syndicat Mixte du Bassin Versant de la Bourbince

ATELIER A2

- **Comment mieux diagnostiquer son marais tufeux : de l'étude des fonctionnalités à la définition de mesures (Poncey-sur-l'ignon, 21)** par Mathilde POISSENOT, Syndicat mixte du Pays Seine-et-Tilles en Bourgogne
- **Travaux de réhabilitation sur la tourbière des Cerneux-Gourinots : de la démarche réglementaire à la réalisation (25)** par Julien LANGLADE, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
- **Restauration de l'espace de bon fonctionnement de la Bienne : les anciennes carrières de Jeurre et Lavancia (39)** par Romain BELLIER, Parc naturel régional du Haut-Jura
- **Restauration d'une frayère à brochets : quand les obstacles administratifs, relationnels et techniques s'en mêlent (Saint-Didier, 58)** par Priscillia PINAUD, Syndicat Mixte Yonne Beuvron
- **Restauration d'un franc bord sur la Saône au niveau de la commune de Gergy (71)** par Nicolas AMENDOLA, EPTB Saône et Doubs



Programme détaillé

ATELIER A3

- Retour d'expérience sur l'enjeu « défrichement » d'une zone humide - Restauration de l'ENS « Prairies et forêts alluviales du val de Saône » (Lamarche-sur-Saône et Poncey-les-Athée, 21) par *Gérald FAYOLLE, EPTB Saône et Doubs*
- Abandon de chantier par l'entreprise : comment gérer la crise (Pouilloux, 71) par *Thibaud WYON, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne*
- Bilan de travaux d'éradication de la jussie sur le site de l'étang Lechir dans le cadre de mesures compensatoires zone humide par *Laurent SARAZIN, Département du Territoire de Belfort*
- Le multi-partenariat en réponse à des problématiques variées pour la restauration d'un ancien méandre en zone de refuge sur la Bouzaise (Corgengoux, 21) par *Nicolas JOUAN, Syndicat mixte d'aménagement du bassin versant de la Dheune*
- Restauration du Dugeon - secteur Varot : 25 ans de maturation et d'évolution foncière, réglementaire et technique pour aboutir à la réalisation (Bouverans, 25) par *Jean-Noël RESCH, EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue*



ATELIER A4

- Reconversion d'anciennes plantations résineuses dans la RNR des Tourbières du Morvan (58) : quelles démarches administratives pour mettre en œuvre les actions du plan de gestion ? par *Christine DODELIN, Parc naturel régional du Morvan*
- Efficience des travaux de réhabilitation sur des sites fortement minéralisés : cas de la tourbière du Ruhier à Vennes (25) par *Aurélien HAGIMONT, EPAGE Doubs Dessoubre*
- Travaux de restauration du Vernisson par effacement de plan d'eau sur la commune de Nogent-sur-Vernisson (45) par *Matthieu MOËS, EPAGE Loing*
- Développement d'un projet de restauration des fonctionnalités d'un complexe cours d'eau – lac d'origine glaciaire – marais, Site du lac de Chambly (Doucier, 39) par *Cédric FUMEY & Michaël FRANCOIS, Fédération départementale des chasseurs du Jura*
- Conception du projet de restauration de la dynamique fluviale de l'Ain et des milieux humides associés, de Blye à Pont-de-Poitte (39) par *Geoffrey VISI, Parc naturel régional du Haut-Jura*

> Temps convivial de 18h à 22h (à 15 min à pied de la MSHE)

Le Pôle Milieux humides vous propose un moment de détente et de découverte à la Citadelle de Besançon, classée au Patrimoine mondial de l'UNESCO et œuvre majeur de Vauban



VISITE DU MUSEUM DE LA CITADELLE DE BESANÇON de 18h à 19h

Nombre de places limité à 60 personnes

3 visites au choix (20 personnes/visite) pour en savoir plus sur :

- **L'Aquarium et ses élevages** par *Mickaël BÉJEAN, capitaine responsable de l'Aquarium*
- **le Naturalium** par *Virginie GUICHON, médiatrice scientifique du Muséum d'Histoire Naturelle et son Parc zoologique*
- **L'Insectarium et son laboratoire d'élevage** par *Frédéric MAILLOT, capitaine responsable des Arthropodes et des plans de conservation de la faune sauvage*

PROJECTION DU FILM de 18h45 à 19h15 à la Chapelle de la Citadelle de Besançon

« La Ligue pour la Protection des Oiseaux de Bourgogne-Franche-Comté et la Citadelle de Besançon s'unissent pour la sauvegarde des couleuvres vipérines » de *Pierre-Antoine BOILLON / Ville de Besançon*

APÉRITIF DÎNATOIRE de 19h15 à 22h à la Chapelle de la Citadelle de Besançon

Apéritif suivi d'un cocktail dînatoire au cœur de la Citadelle de Besançon

Programme détaillé

Mardi 22 mars 2022 à partir de 8h30

> Visites de terrain de 8h30 (départs échelonnés) à 12h30

Retours d'expériences sur la préparation et la mise en œuvre de travaux de restauration

Choix entre 5 visites de terrain (T1, T2, T3, T4 ou T5)

VISITE DE TERRAIN T1 - Départ à 8h30

- Travaux de réhabilitation fonctionnelle de la tourbière de Villeneuve d'Amont : régénération de zones d'extraction de tourbe, neutralisation de fossés de drainage et abattage de plantation de résineux (25) par Sylvain MONCORGÉ, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

VISITE DE TERRAIN T2 - Départ à 8h30

- Reconversion de 22 hectares de peupleraies en prairies dans le cadre d'une mesure compensatoire à Flammerans (21) par Antoni ARDOUIN, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne

VISITE DE TERRAIN T3 - Départ à 8h45

- Restauration de la confluence de la Linotte et de la Queunoche à Loulans-Verchamp (70) par Léa VIRCONDELET, Syndicat mixte d'aménagement de la basse et moyenne vallée de l'Ognon

VISITE DE TERRAIN T4 - Départ à 8h45

- Quels travaux pour une tourbière très dégradée : exemple du Grand-Marais à Arc-sous-Cicon (25) par Louis COLLIN, EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

VISITE DE TERRAIN T5 - Départ à 9h

- Travaux de restauration de la morte des ilotes et habitats du Doubs à Dampierre (39) par Denis CHAIZE, Syndicat mixte Doubs Loue & Florence CARONE, EPTB Saône et Doubs

> Déjeuner de 12h30 à 14h

> Ateliers de 14h à 15h

Retours d'expériences sur les suivis et l'évaluation des travaux ou la communication et la concertation autour des travaux

Choix entre 4 ateliers (B, C1, C2 ou C3)

ATELIER B

- Conception du suivi pré- et post-travaux, pour l'évaluation du projet de restauration du site du lac de Chambly (Doucier, 39) par Cédric FUMEY & Stérenn RAMOND, Fédération départementale des chasseurs du Jura
- Suivi de l'impact d'un assec long sur la végétation de l'étang de Marcenay (21) par Olivier BARDET, Conservatoire botanique national du bassin parisien, & Guillaume DOUCET, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne



Programme détaillé

ATELIER C1

- **Concertation et communication post-travaux suite à la restauration du marais de Panesière (Châtelneuf, 39) : étude de perception des travaux, communication des résultats du bilan des travaux, comité d'indivision** par Léa JACQUET & Loïc BAILLY, Fédération départementale des chasseurs du Jura
- **Gestion d'un Espace naturel sensible communal selon le contexte local (Bussy-le-Grand, 21)** par Marion CHAMPY, Département de la Côte-d'Or

ATELIER C2

- **Reméandrement d'un ruisseau à Soye (25) : à l'écoute du territoire pour lever les obstacles fonciers** par Sylvain QUIBLIER & Florence CARONE, EPTB Saône et Doubs
- **Déployer un panel d'outils de communication pour faciliter la mise en oeuvre de travaux sur les tourbières du massif du Jura dans le cadre d'un programme Life (25,39)** par Emilie CALVAR & Elvina BUNOD, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté



ATELIER C3

- **Comment associer la continuité écologique des cours d'eau et la préservation de l'avifaune (Vergigny,89)** par Vincent GOVIN, Syndicat Mixte du Bassin Versant de l'Armançon, Cédric FOUTEL, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne, & Guy HERVE, Ligue pour la protection des oiseaux Bourgogne-Franche-Comté
- **Dynamiser un territoire sur les problématiques environnementales avec une approche concertée : l'exemple du Val de Morteau (25)** par Bérénice IBLED, Département du Doubs & Louis COLLIN, EPAGE Haut-Doubs Haute-Loue

> Pause de 15h à 15h15

> Plénière de 15h15 à 16h45

- **Actualités sur les milieux humides de Bourgogne-Franche-Comté** par Cécile DIAZ, Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne & Manon GISBERT, Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
- **La place des zones humides dans le plan Rhône-Saône** par Eléonore VANDEL, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- **La place des zones humides dans le plan Loire** par Charlotte LEMOIGNE, Fédération des Conservatoires d'espaces naturels
- **Le 4e Plan national d'actions en faveur des milieux humides** par Ghislaine FERRERE (sous réserve), Ministère de la transition écologique et solidaire
- **SDAGE et programmes des Agences de l'eau en Bourgogne-Franche-Comté** par les Agences de l'eau
- **La Charte régionale sur les zones humides** par Bertrand DURY, Chambre départementale d'agriculture de Saône-et-Loire
- **Milieux humides restaurés : des solutions fondées sur la nature pour s'adapter au changement climatique, favorisées dans le cadre du Life ARTISAN** par Emilien BARTHOULOT, Office français de la biodiversité

> Discours conclusifs de 16h45 à 17h

- par le Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté
- par le Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté

Informations pratiques

> Dates

Lundi 21 mars de 9h à 17h45 et mardi 22 mars 2022 de 8h30 à 17h

> Adresse

Maison des sciences de l'homme et de l'environnement (MSHE Ledoux)
Esplanade Germaine Tillion, 1 rue Charles Nodier
25000 Besançon

> Accès

Contexte sanitaire

Le pass vaccinal sera obligatoire et demandé à l'entrée. Merci de veiller à prendre vos dispositions. Nous veillerons à des gestes responsables de distanciation et de port de masques.



- **En train** : Gare Besançon Viotte. Prendre le Tramway T2 à la station Gare Viotte en direction de Hauts du Chazal puis descendre à la station Chamars (www.ginko.voyage).
- **En voiture** : Autoroute, sortie 3 « Planoise » ou sortie 4 « Saint-Claude ». Pour atteindre la rue Charles Nodier, suivre la direction « Centre-ville », puis « Parking Chamars » ou « Parking Mairie » (parkings payants).

> Inscription

Les inscriptions s'effectuent uniquement en ligne, depuis le lien suivant : www.helloasso.com/associations/conservatoire-d-espaces-naturels-de-franche-comte/evenements/2e-seminaire-technique-regional-sur-les-milieux-humides

Le paiement s'effectue au moment de l'inscription. Attention, lors de celui-ci sur la plateforme HelloAsso, veillez à modifier votre « contribution au fonctionnement de HelloAsso » (onglet récapitulatif) si vous ne souhaitez pas donner plus que le coût de vos repas.

Pour information, chaque atelier ou visite sera limité à 30 personnes maximum, la priorité sera donné aux premiers inscrits. Les visites à la Citadelle de Besançon seront limitées à 60 personnes au total.

Clôture des inscriptions : le vendredi 11 mars inclus.

Informations pratiques

> Déjeuners

Les pauses méridiennes s'effectueront à l'Espace Grammont, 20 rue Mégevand (à 5 min à pied de la MSHE). Les déjeuners, d'un montant de 14€70 par repas, seront à la charge des participants et participantes et à payer en ligne au moment de l'inscription. Tout repas non annulé avant le 11 mars restera à la charge du participant.

> Visite de la Citadelle de Besançon

Les visites auront lieu de 18h à 19h à la Citadelle. Les participants monteront par leur propres moyens : à pied, en bus ou en voiture (plus d'informations ci-dessous).

> Cocktail dînatoire

Cet apéritif se déroulera à la Chapelle de la Citadelle de Besançon, 99 rue des Fusillés de la Résistance.

Il est possible d'y accéder :

- à pied (environ 15 min depuis la MSHE),
- en bus (ligne Ginko Citadelle, depuis le Parking Chamars : <https://www.ginko.voyage/se-deplacer/bus-tram-car/ligne-ginko-citadelle/>),
- en voiture (nombre de places très limité et parking payant jusqu'à 19h).

Le cocktail, d'un montant de 20€ par personne, sera à la charge des participants et participantes et à payer en ligne au moment de l'inscription. Toute réservation non annulée avant le 11 mars restera à la charge du participant.

> Visite de terrain

Les départs pour les visites de terrain seront échelonnés de la façon suivante :

- visites T1 et T2 à 8h30,
- visites T3 et T4 à 8h45,
- visite T5 à 9h.

Les participants seront attendus devant la MSHE 15 minutes avant l'horaire de départ.

Prévoir des vêtements adaptés à la météo et à des visites de milieux humides (bottes, etc.).

> Hébergement

Afin de faciliter l'organisation de votre hébergement, nous vous partageons les propositions d'adresses suivantes :

- **Hôtel Ibis Besançon La City** 1 Av. Louise Michel (03 81 85 11 70)
- **Zenitude Hôtel-Résidences Besançon : La City** 11 Av. Louise Michel (03 81 21 38 00)
- **Best Western Citadelle** (centre-ville) 13 Rue du Général Lecourbe (03 81 81 33 92)
- **Hôtel Regina** (centre-ville) 91 Grande Rue (03 81 81 50 22)
- **Hôtel Du Nord** (centre-ville) 8 Rue Moncey (03 81 81 34 56)
- **Hôtel Foch** (proche gare) 7 Av. du Maréchal Foch (03 81 80 30 41)
- **Ibis budget Besançon Centre Gare** (proche gare) 5 Av. du Maréchal Foch (08 92 68 11 86)
- **Hôtel Mercure Besançon Parc Micaud** 3 Av. Edouard Droz (03 81 40 34 34)



Le Pôle Milieux humides existe à l'échelle Bourgogne-Franche-Comté depuis 2017. Il a pour objectifs d'apporter des outils mutualisés et des conseils techniques, de dynamiser un réseau d'acteurs travaillant sur les milieux humides et d'être un relais entre les structures.

Le Pôle Milieux humides est porté par :

En Bourgogne

Conservatoire d'espaces naturels de Bourgogne
Chemin du Moulin des étangs - 21600 Fenay
contact@cen-bourgogne.fr • 03 80 79 25 99
www.cen-bourgogne.fr

En Franche - Comté

Conservatoire d'espaces naturels de Franche-Comté
Maison de l'Environnement de Bourgogne-Franche-Comté
7, rue Voirin - 25000 Besançon
contact@cen-franchecomte.org • 03 81 53 04 20
www.cen-franchecomte.org

CONTACTS SUR PLACE

Cécile DIAZ, CEN Bourgogne
Coordinatrice Pôle Milieux humides
06 23 80 61 39

Manon GISBERT, CEN Franche-Comté
Coordinatrice Pôle Milieux humides
06 29 30 34 81

Emilie CALVAR, CEN Franche-Comté
Chargée de projets
06 75 10 29 14

Clémence CURLIER, CEN Franche-Comté
Chargée de communication
06 71 31 63 61

Cette journée est organisée par :



Avec le soutien financier de :

